

## L'hebdo

Aperçu des activités de la semaine  
du lundi 08 au dimanche 14 juin 2020

---



**POLICE**  
RIVIERA

**258 interventions**

---



**AMBULANCE**  
RIVIERA

**83 interventions**

---



**PROTECTION**  
**CIVILE** RIVIERA  
PAYS-D'ENHAUT

**30 jours engagements**  
Appuis d'urgence

---



**SDIS**  
RIVIERA

**10 interventions**

---

## **Interventions diverses**

*Les aspects à caractère judiciaire ne sont pas développés dans l'hebdo.*



**Blonay**



10.06.2020 - 0855 : sauvetage avec un train

Un équipage d'Ambulance Riviera prend en charge un patient dans un chalet difficile d'accès. Six pompiers se rendent sur place avec trois véhicules en soutien aux secouristes. Ils aident les ambulanciers à transporter le patient jusqu'à une voie de chemin de fer. A partir de là, tous embarquent dans un train de la compagnie du MOB, venu spécialement sur les lieux, pour les amener jusqu'à la gare, où l'ambulance est garée.



10.06.2020 – 2320 : troubles de la tranquillité

Notre présence est requise pour des nuisances sonores provenant du collège de Bahyse. Quatre jeunes sont réunis et écoutent de la musique à haut volume. Le propriétaire de l'enceinte acoustique est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les policiers font cesser les nuisances avant de quitter les lieux.



**Corsier-sur-Vevey**



14.06.2020 – 0025 : troubles à la tranquillité

Une tierce personne nous signale des nuisances sonores provoquées par les éclats de voix d'un groupe de jeunes installés au Parc Chaplin qui écoutent de la musique à un niveau sonore excessif. Tous les six sont dénoncés à l'autorité compétente.



**La Tour-de-Peilz**



12.06.2020 – 2320 -2330 - 2345 : troubles à l'ordre public au Parc Roussy

Notre présence est requise au Parc Roussy pour des nuisances sonores occasionnées par un groupe de 4 personnes installées sur un banc. Avinées et bruyantes, elles écoutent de la musique à un volume trop élevé. Le propriétaire de l'enceinte acoustique est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal. Les policiers font cesser les nuisances avant de quitter les lieux. Peu après, en cours de patrouille pédestre, les policiers dénoncent également à l'autorité compétente un homme qui écoute de la musique à un volume excessif au moyen d'un amplificateur. Ensuite, un groupe de jeunes, auparavant installé sur le Quai Roussy, est intercepté à l'arrêt de bus à proximité en train d'écouter de la musique en dérangeant le voisinage. La mineure, propriétaire du dispositif, est dénoncée à l'autorité compétente. Ses parents sont avisés.

13.06.2020 – 0345 : troubles à l'ordre public

Notre présence est requise dans la cour du collège des Mousquetaires auprès d'un groupe d'une dizaine de jeunes écoutant de la musique à un volume excessif au moyen d'un appareil diffuseur de son, troublant le sommeil des habitants du quartier. Le détenteur du dispositif, déjà sensibilisé à cette problématique en début de soirée, est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



Montreux



Clarens, 11.06.2020 – 0650 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule sur la rue du Lac en direction de Vevey. Arrivé au carrefour avec la rue du Léman, la phase lumineuse étant au vert, il poursuit sa route. Un autre conducteur descendant cette artère lui coupe alors la priorité et un choc s'ensuit malgré une tentative d'évitement. Blessé, le conducteur du second véhicule est conduit par un équipage d'ambulanciers à l'hôpital de Rennaz. Le premier véhicule transportait un patient pour une dialyse. Ce dernier est immédiatement pris en charge par un autre transporteur avant l'arrivée des secours. La présence des pompiers est également requise suite à la dispersion sur la chaussée de différents liquides (huile, lave-glace, liquide de refroidissement, etc.). Un rapport d'accident est dressé par Police.



Clarens, 11.06.2020 – 1125 : conduite sans permis de conduire

Une patrouille intercepte un motocycliste circulant sans être au bénéfice d'un permis de conduire pour cette catégorie de véhicules. De plus, il a omis d'informer le Service des automobiles de son changement d'adresse datant de décembre 2019. Il est dès lors conduit au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

12.06.2020 – 0015 : troubles de la tranquillité

En cours de patrouille pédestre sur les quais, les policiers interviennent auprès d'un couple installé sur les escaliers aménagés sur la partie supérieure du Marché couvert et qui consomme de l'alcool tout en écoutant de la musique à un niveau sonore trop élevé, de nature à importuner le voisinage. Tous deux reçoivent un avertissement après avoir été sensibilisés à la problématique des nuisances sonores. Plus tard dans la nuit, les policiers retrouvent l'homme qui continue ses agissements. Il est dès lors dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

12.06.2020 – 1640 : pollution sonore

En cours de patrouille pédestre sur la Grand-Rue, un policier intercepte un automobiliste qui fait rugir inutilement le moteur de son bolide à plusieurs reprises. Il est dénoncé aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

12.06.2020 – 2110 : pollution sonore

Un automobiliste au volant d'une luxueuse voiture est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière après avoir provoqué de la pollution sonore inutilement sur la Grand-Rue en faisant vrombir son moteur.

Chailly, 13.06.2020 – 0915 : conduite dangereuse

En point fixe au giratoire de l'autoroute de Chailly, les policiers interceptent et dénoncent un automobiliste à la conduite dangereuse et roulant à une vitesse excessive de la sortie de l'autoroute en direction de Vevey, en faisant crisser les pneus de sa Jeep.

Territet, 13.06.2020 – 2035 : pollution sonore

En cours de patrouille pédestre sur l'avenue de Chillon, les policiers interceptent un automobiliste qui accélère à de nombreuses reprises à bas régime en faisant rugir son bolide. Il est dénoncé pour infraction à la Loi sur la circulation routière.

Les Avants, 14.06.2020 – 1225 : canidé fugueur

Un chien errant est retrouvé par un informateur à proximité de la gare des Avants. Les policiers interviennent et retrouvent son propriétaire grâce à la lecture de sa puce électronique. Le canidé est conduit à son domicile à Chamby. Ayant déjà été averti à diverses reprises pour des faits similaires, son détenteur est dénoncé à l'autorité compétente.

14.06.2020 – 1610 : pollution sonore

Un automobiliste faisant hurler le moteur de sa voiture sur la Grand-Rue est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

14.06.2020 – 2145 : pollution sonore

Un automobiliste accélère inutilement à cinq reprises alors qu'il se trouve arrêté à un feu rouge sur l'avenue Claude Nobs. Lorsque la phase de circulation passe au vert, l'intéressé accélère fortement tout en circulant à haut régime. En apercevant la voiture de police, le conducteur freine brusquement pour revenir à une conduite moins sportive. Il est dès lors intercepté et dénoncé pour infractions à la Loi sur la circulation routière.



**St-Légier – La Chiésaz**



08.06.2020 – 2010 : pollution sonore

En cours de patrouille motorisée à la station de lavage de la zone industrielle de La Veyre, les policiers interceptent un automobiliste qui fait vrombir inutilement le moteur de sa voiture à plusieurs reprises. Il est dénoncé aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.



**Vevey**



10.06.2020 - 0020 : fermeture tardive d'un établissement public

Notre présence est requise dans un établissement public de l'avenue de Nestlé encore ouvert, après l'heure de fermeture autorisée, avec cinq clients installés au bar qui consomment des boissons. La gérante est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal et les clients sont priés de quitter les lieux.

10.06.2020 - 2305 : troubles à l'ordre public

Une présence policière est requise auprès de trois jeunes aux Galeries du Rivage, en raison de nuisances sonores importunant le voisinage provoquées par de la musique diffusée à un niveau sonore trop élevé. La propriétaire du dispositif est dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.



11.06.2020 - 0830 : au secours d'un bébé goéland blessé et tombé du nid

Un jeune goéland, blessé et peut-être un peu trop téméraire, se retrouve sur l'avant-toit d'un immeuble de la rue du Simplon. Face à l'inquiétude d'habitants du bâtiment, six pompiers sont mobilisés pour prendre en charge le jeune volatile. L'équipe le récupère en toute sécurité. Il est confié au garde-faune, pour qu'il soit conduit dans un centre ornithologique.



13.06.2020 – 0030 - 0100 : troubles à l'ordre public

Une présence policière est requise auprès d'un petit groupe de jeunes aux Galeries du Rivage, en raison de nuisances sonores importunant le voisinage provoquées par de la musique diffusée à un niveau sonore trop élevé. La propriétaire du dispositif est dans un premier temps sensibilisée à cette problématique puis, lors d'un second passage une demi-heure plus tard, dénoncée pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

13.06.2020 – 0640 : troubles à l'ordre public

Les policiers interviennent au kiosque de la gare CFF auprès d'un homme ivre qui importune la clientèle. Après plusieurs passages et avertissements, il est dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

### 13.06.2020 – 0720 : troubles et miction sur la voie publique

Une présence policière est requise au Boulevard Paderewski où deux hommes avinés sont dénoncés pour troubles et miction sur la voie publique.

### 13.06.2020 – 2300 : troubles de la tranquillité

Trois jeunes qui importunent le voisinage en jouant au football dans la cour de l'école du Clos sont dénoncés à l'autorité compétente.

### 14.06.2020 – 0000 : troubles à la tranquillité

Une tierce personne nous signale à deux reprises des nuisances sonores provoquées par les éclats de voix de deux hommes installés au Quai Perdonnet qui écoutent de la musique à un volume excessif. Les intéressés sont dénoncés à l'autorité compétence et priés de quitter les lieux.

### 14.06.2020 – 1820 : pollution sonore – conduite dangereuse

Deux jeunes motocyclistes à la conduite dangereuse sont dénoncés à l'autorité compétente. Ils circulent en faisant vrombir leurs engins à vitesse réduite, sans accorder la priorité à un piéton qui manifeste son intention de traverser sur le passage réservé à cet effet, avant de remonter une file de véhicules à l'arrêt par la droite.

## Autres



La dernière mission sur le terrain s'est terminée le vendredi 12 juin. Il reste des astreints affectés aux missions d'archivage, à la remise en état des locaux et du matériel et à la préparation du Retex (retour d'expérience) des 18 et 19 juin.



## Radars mobiles

Date	Lieu	Vitesse limitée	Vitesse la plus élevée	Véhicules contrôlés	Véhicules dénoncés	% des usagers en infraction
08.06.20	Vevey, Av. Pra	50 km/h	66 km/h	*	29	*
09.06.20	Tour-de-Peilz, Av. Traménaz	30 km/h	42 km/h	*	11	*

\* contrôle effectué avec un appareil radar laser qui ne permet pas de comptabiliser le nombre de véhicules contrôlés

## Radars fixes

Lieu	Vitesse limitée	Véhicules contrôlés	Infractions		% des usagers en infraction
			Feu rouge	Vitesse	
Jongny, Rte de Châtel-St-Denis (hauteur adm. communale)	50 km/h	15'098	0	18	0.119 %
Jongny, Rte de Châtel-St-Denis (hauteur Combettaz)	50 km/h	10'649	1	228	2.150 %

<b>Clarens, Rue Gambetta (sens descendant)</b>	50 km/h	24'683	18	27	0.182 %
--	---------	--------	----	----	---------